



L'écho boinvillois

A la une...

Nous voilà déjà en automne, saison de transition après l'été lumineux et agréable qui nous semble toujours trop court et un hiver qui nous semble bien souvent trop long.

La fin de l'été c'est déjà la rentrée scolaire qui, cette année encore, s'est bien déroulée avec une nouvelle équipe enseignante. J'ai pu constater, de la fenêtre de mon bureau, que les quelques pleurs inévitables du premier jour s'étaient bien vite envolés dès la recreation.

La fin de l'été c'est aussi la reprise du chantier de la future garderie périscolaire et du nouveau restaurant scolaire.

La fin de l'été c'est aussi les derniers travaux de jardinage où, quelquefois, l'incivilité de certains persiste en ne respectant pas leurs voisins en brûlant des végétaux ou en utilisant des engins à moteur en dehors des heures autorisées.

Et que dire de ceux, jeunes et moins jeunes, qui font fi des limites de vitesse dans nos hameaux, apportant un réel sentiment d'insécurité?

Avec mon équipe municipale, nous avons mis en avant le thème de la sécurité.

Des projets pour y remédier sont donc à l'étude pour mettre en place des moyens efficaces afin de faire respecter la vitesse dans nos rues.

Cela va engendrer des dépenses supportées par toute la population pour une poignée de gens qui ne respectent pas la loi.

Au chapitre des mauvaises nouvelles, il y a le projet, déjà bien avancé, du « Centre d'enfouissement Technique des déchets ultimes » de Groslieu, appellation technique de ce qui sera une « MEGA DECHARGE ».

Dans ce numéro :

Etat civil	3
Infos mairie	3-7
Environnement	8
La vie des associations	9-10
Infos diverses	11

Nous ne pouvons plus dire que nous ne sommes pas concernés parce qu'elle est située à Allainville.

Cette future décharge ne sera pas à notre porte, elle sera chez nous.

Quoi de plus parlant que la carte jointe à l'article de fin de journal.

Nous allons avoir non pas une, mais deux décharges, car en plus de celle de Grosliou, il y aura celle de Saint Escobille.

Deux cercles ont été tracés autour de chacune de ces deux décharges. Le premier est celui de très forts risques de pollution.

Et bien ... nous sommes en plein dedans !!

Lisez bien l'article et pensez à notre avenir, à celui de nos enfants et petits enfants.

L'ACCET a besoin pour se battre de notre soutien tant actif que financier, aussi mobilisons nous, car ce serait vraiment dommageable que notre sympathique village soit sacrifié sur l'autel du profit de grands groupes financiers.

Ne l'oublions pas, cette pollution sera irrémédiable.

Après cette diatribe, je souhaite terminer par une note positive.

Notre village est toujours aussi vivant quelles que soient les saisons, grâce à la mobilisation des Associations, de l'Equipe Municipale et sans oublier, bien sur, vous tous qui participez à ces belles manifestations qui ont été organisées ces six derniers mois.

C'est pour cette dynamique au sein de notre village que je tiens sincèrement à vous remercier.

Votre Maire,

Jean-Louis FLORES



Etat civil

Bienvenue à :

Dorian, Damien BODIN né le 10 Juillet 2008

Naissances



La mairie vous informe

Attention, la mairie sera fermée le jeudi 9 octobre

L'essentiel des conseils municipaux du 11 juillet et du 23 septembre

Le conseil a donné son accord à l'unanimité sur les propositions suivantes :

- le versement des vacances exercées par le maire ou l'un de ses adjoints lors du décès d'une personne sur le compte de l'amicale du personnel (32€),
- le vote d'une motion de soutien à la commune d'Ablis contre Valorisol,
- la signature d'une convention avec le conseil général fixant les modalités de financement du transport scolaire communal pour les trois ans à venir,
- la signature d'une convention de mise à disposition d'un service scolaire, passée entre la CAPY et les communes de Boinville, Prunay et Ablis,
- la signature d'une convention à conclure entre la mairie, le conseil général et l'Etat pour le transfert de compétences jusqu'à présent dévolues à la DDEA du conseil général et qui incomberont désormais à la commune.
- l'instauration de la PVR (participation aux voies et réseaux), pour transférer aux propriétaires des nouveaux terrains constructibles les frais d'extension des réseaux (eaux, électricité,...) qui étaient jusqu'à présent pris en charge par la commune et certains opérateurs de réseaux qui se sont désengagés de ces financements.

Garderie périscolaire

S'agissant du financement de la garderie, le dossier de demande de subvention a été déclaré complet par la CAF et il sera examiné à la fin du mois d'octobre.

S'agissant du conseil général, le conseil a voté à l'unanimité en faveur de l'abandon de la subvention de 79 000 € précédemment accordée par le conseil général, et de la demande d'une nouvelle subvention dans le cadre du programme exceptionnel pour 2007-2008-2009 de soutien aux équipements scolaires, qui devrait permettre de subventionner le projet à hauteur de 50% de son coût.

Travaux

- ⇒ L'appel d'offres est en cours pour les travaux de l'église dans le cadre du contrat rural. Les entreprises ont été choisies pour les 3 lots après le lancement d'un deuxième appel d'offres, le premier étant déclaré infructueux pour les lots 2 et 3. Les travaux, d'une durée de deux mois, devraient être lancés prochainement.
- ⇒ La rue du Château au Bréau va être rénovée dans le cadre du plan triennal voirie pour 2008. Le plan triennal pour 2009-2011 sera prochainement arrêté.

Compte tenu du coût de l'éclairage public, le conseil adopte le principe d'étudier différentes options pour limiter les dépenses en la matière. Différentes options sont possibles, et notamment la rénovation progressive des installations. Les possibilités seront étudiées et feront l'objet d'un examen lors d'un prochain conseil.

Divers

Le château du Bréau sans Nappe vient de trouver un nouvel acquéreur. Le notaire en charge de l'affaire a sollicité la mairie, qui a renoncé à exercer son droit de préemption urbain.



La mairie vous informe

L'essentiel des conseils municipaux du 11 juillet et du 23 septembre

Situation financière

Au 23 septembre, la situation de trésorerie fait apparaître 344 424,96 € de dépenses, 693 247,92 € de recettes et un solde de 348 822,96 €.



Côté budget, le conseil constate que certains postes sont en augmentation par rapport aux prévisions : les combustibles, l'alimentation (goûter de la garderie), les annonces parues dans la presse (pour les appels d'offres) et la maintenance du matériel d'impression des documents.

La mairie enregistre également un montant important d'impayés (17 000 €). C'est le Trésor Public qui se charge du recouvrement des sommes.

Le conseil envisage l'ouverture d'un poste budgétaire pour les frais de représentations. Jusqu'à présent, les éventuelles dépenses liées à la représentation étaient imputées à l'amicale du personnel. Cette ouverture permettra de rationaliser les comptes.

Enfin, prenant connaissance de la possibilité qui lui est donnée de modifier des impôts directs, le conseil a décidé de ne pas procéder à des modifications cette année.

Accueil des enfants en cas de grève

Les municipalités sont invitées à mettre en place un accueil des enfants en cas de grèves dans les écoles maternelles et primaires publiques dès lors qu'au moins un quart des enseignants est en grève. L'inspection d'académie informe le maire qu'il doit mettre en place un accueil. Pour accueillir les enfants, aucun diplôme n'est exigé, aucun taux d'encadrement n'est imposé et aucune norme n'est applicable. La seule restriction concerne les activités qui ne doivent pas être en lien avec l'enseignement, car cela constituerait une atteinte au droit de grève. Cet accueil donne lieu à une compensation financière de 110 € pour 15 élèves et par jour, avec un forfait minimal de 200 €. Ce droit d'accueil, s'il est mis en place, sera encadré par une convention.

Fonctionnement de la garderie

Les commissions garderie et enfance et jeunesse ont élaboré un nouveau règlement intérieur pour la garderie et un modèle de contrat à signer entre la mairie et les familles.

Affaire MVA

Le Maire a exposé la requête déposée par la société MVA, dont la candidature a été rejetée lors du premier appel d'offres sur le lot menuiserie / aluminium de la garderie et du restaurant scolaire. La requête a été déposée à l'encontre de la commune de Boinville le Gaillard et de la CAPY pour la réparation du préjudice subi. Jean-Louis Florès a indiqué que la Mairie, avec le concours de la CAPY, mettrait tout en œuvre pour répondre au mieux à cette requête en apportant les éléments contradictoires et en justifiant les décisions prises dans les meilleurs délais.

Côté CAPY...

Assainissement

L'examen des comptes a montré la nécessité de retrouver un équilibre structurel alors qu'en moyenne, le coût de revient est supérieur au coût facturé. Pour rétablir l'équilibre, la CAPY a décidé de procéder à une augmentation de 15%. Ainsi, à compter du 1^{er} juillet 2007, le tarif au mètre cube sera établi à 1,69 € pour Boinville le Gaillard. La participation au raccordement à l'égout, pour une construction neuve, s'établit à partir du 1^{er} juillet 2007, à 3605 €, soit 3% d'augmentation.

Restauration scolaire

La CAPY a voté les tarifs de restauration scolaire à compter du 1^{er} septembre 2008 : 3,07 € tarif réduit, 3,73€ tarif normal, 5,44 € pour les adultes et 1,40 € pour le tarif spécifique enfant (accueil sans repas). Cette augmentation correspond à 3% par rapport à 2007. A noter que la CAPY prend à sa charge 1,76 €, soit 40% du coût de revient.

Nous rappelons que l'intégralité des comptes-rendus des conseils peut être consulté en mairie et sur les panneaux d'affichage des hameaux.



La mairie vous informe (suite)

Enfance et jeunesse



Le 2 septembre, l'école primaire de Boinville le Gaillard, ouvrait ses portes, pour une nouvelle année.

Année placée sous le signe du changement, puisque les élèves furent accueillis par de nouveaux enseignants : madame Aleu (également directrice de l'école) et madame Legardinier, ainsi

que monsieur Troufléau que beaucoup d'entre nous connaissent déjà.

Ils étaient accompagnés par Jean Louis FLORES, le Maire de Boinville.

Changement également pour nos enfants, et principalement pour ceux scolarisés en grande Section. Quelques pleurs pour ce premier jour, mais très vite chacun a pris ses marques.

Comme l'année précédente, les élèves sont répartis en 3 classes :

- GS (9 élèves) - CP (15 élèves) - Mme Legardinier *
- CE1 (10 élèves) - CE2 (13 élèves)- Mr Troufléau
- CM1 (7 élèves) - CM2 (11 élèves) - Mme Aleu

Comme l'année dernière, Mme Bras (ATSEM) assistera Mme Legardinier et Mme Beaubert dans la classe de GS/CP.

Trois nouveaux élèves (1 GS, 1 CP et 1 CM1) devraient être intégrés au mois de novembre portant l'effectif de l'école à 68 élèves.

*Mme Legardinier, remplacée à la rentrée (fin de congé maternité), a pris ses fonctions dès la semaine suivante. Jeune maman, elle a choisi de travailler à temps partiel et le jeudi, Madame Beaubert la remplacera.



De gauche à droite : Mme Beaubert, Mme Legardinier, Mme Aleu, Mr Troufléau, Mme Bras.

N'oublions pas nos anciens élèves, notamment ceux qui ont quitté l'école primaire pour entrer en 6^{ème}.

Grands chamboulements , prendre le car tout seul – changer de profs à chaque cours, etc.... . Après une petite semaine d'adaptation, ils se débrouillent comme des grands.



La mairie vous informe (suite)

Enfance et jeunesse

Quelques infos sur le BAFA (Brevet d'aptitude à la fonction d'animateur)

Pour suivre le cycle de formation, il faut avoir 17 ans révolus au premier jour de la formation, être inscrit auprès de la Direction départementale de la jeunesse et des sports (DDJS), suivre une formation générale et une session d'approfondissement et effectuer un stage pratique d'animation.

Bon à savoir : la CAF peut prendre en charge une partie des frais de cette formation. Le formulaire de demande est disponible sur le www.caf.fr.

Si vous êtes intéressé,
adrez-vous à la DDJS
4 avenue de la Pépinière
78222 VIROFLAY
www.ddjs-yvelines.jeunessesports.gouv.fr

La Mairie d'Ablis organise UN STAGE DE PERFECTIONNEMENT BAFA du 25 au 30 octobre inclus.

Le prix est de 255 euros* par personne et les pré-inscriptions sont à faire avant le 17 octobre. Options au choix : petite enfance, activités manuelles et grands jeux. Ce stage est la 3ème partie de la formation BAFA, et doit donc nécessiter la validation des 2 premières parties (stage théorique et pratique) pour s'inscrire.

Conditions de mise en place du stage : au minimum 20 personnes. Des aides financières peuvent être apportées sous certaines conditions : être boursier de l'éducation nationale, être non imposable sur le revenu ou être inscrit à l'ANPE.

Pour tous renseignements, contactez le Centre de Loisirs au 01.30.59.12.21 ou par mail : clsh-ablis@wanadoo.fr

* Le prix réel d'un tel stage est de l'ordre de 355 euros, sans participation communale

Garderie périscolaire



On voit enfin se concrétiser ce projet dont on entendait parler depuis plusieurs mois voire années... Début juillet, les entreprises ont fait leur apparition, les fondations et les dalles sont coulées et les murs vont commencer à s'élever courant octobre et novembre.

En décembre, c'est la charpente qui sera mise place pour que la couverture puisse être posée en janvier.

La livraison du bâtiment est prévue pour la rentrée scolaire 2009/2010.

Si vous disposez de jouets ou jeux dont vous n'avez plus l'utilité et qui sont encore en bon état, vous pouvez en faire don à la garderie. Les enfants de maternelle et de l'école primaire seront ravis de disposer de nouvelles occupations en plus des activités organisées par les animatrices...

Cette année encore, le nombre d'enfants fréquentant à la garderie a augmenté.

Début septembre, 38 enfants y étaient inscrits pour une fréquentation régulière ou occasionnelle.

Nous rappelons que pour y être accueillis, même à titre occasionnel, les enfants doivent préalablement être inscrits. Le dossier d'inscription est à retirer en mairie.



La mairie vous informe (suite)

Travaux



La salle polyvalente a bénéficié de travaux de remise aux normes électriques et incendie. Le bâtiment est maintenant doté d'issues de secours réglementaires.

La cuisine et la remise ont été également rénovés (aménagement et peinture).

L'APAVE a effectué, mi-septembre, une visite de contrôle, elle doit rendre son rapport qui permettra à la commission de sécurité indépendante d'approuver la mise aux normes.

Une fois l'avis favorable de la commission de sécurité reçu, la salle pourra être à nouveau mise à disposition de l'école de Boinville pour des activités sportives. L'agrément de la commission de sécurité est en effet nécessaire pour l'éducation nationale et c'est pourquoi les enfants ne peuvent plus avoir accès à la salle pour les activités sportives organisées par l'école

Transports

Ligne 13-18 (Ablis-Dourdan / Dourdan-Ablis)

En ce début d'année scolaire, il nous semble nécessaire de lever les interrogations quand aux horaires et fonctionnement de la ligne 13-18.

Nous vous communiquons à cet effet, en fin de cet Echo, les horaires en vigueur à ce jour.

Une erreur a été relevée, elle est corrigée sur les horaires fournis, à savoir :

Le départ de Dourdan La Forêt à 17h40 vers Ablis avait été omis.

D'autres part quelque Boinvillois s'interrogent sur le passage du car le samedi matin.

Après renseignements auprès de Véolia transport, il est confirmé que le samedi matin en direction de Dourdan, un seul car passe à Boinville. Voici les horaires concernés :

Bretonville : 7h54 / Moulin à vent : 7h56 / Prieuré : 7h57 / Le Bréau : 7 h59

Nous vous rappelons qu'il est important de signaler tout incident ou dysfonctionnement, comportement des usagers, horaires non respectés etc...) survenant sur cette ligne afin de faire remonter l'information auprès de notre Syndicat de transport. Pensez à noter l'heure et le sens de circulation.

Pour faire part de vos remarques, vous pouvez contacter :

Michèle Bunel au 06.17.58.11.71

Mais aussi vos autres délégués
Catherine Lachaussée, Claudine Florès
ou Gilles Dupuy.



Faut-il rappeler les dangers de la vitesse, tout particulièrement dans les rues de nos villages??

Apparemment cela reste nécessaire, aux dires de plusieurs boinvillois qui ont observé des conducteurs de véhicules à 2 ou 4 roues qui dépassent les limites de vitesse autorisées...

Alors pour éviter tout incident, levez le pied !



Environnement

Quelques rappels utiles sur les horaires d'ouverture des déchetteries des environs et sur le tri des déchets. Nous rappelons que le volume hebdomadaire maximal est de 2 m³ et qu'un justificatif de domicile est demandé pour accéder à la déchetterie...

HORAIRES D'OUVERTURE DES DECHETERIES							
	Toute l'année hors jours fériés						
	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
AUFFARGIS 01.34.84.87.69 Rue des vaux de Cernay	Fermé	9h00/13h00 14h00/18h00	Fermé	9h00/13h00 14h00/18h00	9h00/13h00 14h00/18h00	9h00/13h00 14h00/18h00	Fermé
BONNELLES 01.30.88.46.15 Route de vilpert	Fermé	9h00/13h00 14h00/18h00	Fermé	9h00/13h00 14h00/18h00	9h00/13h00 14h00/18h00	9h00/13h00 14h00/18h00	Fermé
GAZERAN (Guéville) 01.30.88.67.78 RD 906 -Route de Gazeran	9h00/13h00 14h00/18h00	Fermé	Fermé	9h00/13h00 14h00/18h00	9h00/13h00 14h00/18h00	9h00/13h00 14h00/18h00	Fermé
RAMBOUILLET 01.34.83.27.17 Rue Louis Gousson	9h00/13h00 14h00/18h00	9h00/13h00 14h00/18h00	9h00/13h00 14h00/18h00	9h00/13h00 14h00/18h00	9h00/13h00 14h00/18h00	9h00/13h00 14h00/18h00	9h00/13h00 14h00/18h00
SAINT ARNOULT EN YVELINES 01.30.41.41.33 RD 988 - Route d'Ablis	9h00/13h00 14h00/18h00	Fermé	Fermé	9h00/13h00 14h00/18h00	9h00/13h00 14h00/18h00	9h00/13h00 14h00/18h00	9h00/13h00
DOURDAN 06.79.44.85.47 ZA de la gaudrée 14. avenue du 14 juillet	14h00/18h00	Fermé	9h00/13h00 14h00/18h00	Fermé	14h00/18h00	9h00/13h00 14h00/18h00	9h00/13h00
DROUE SUR DROUETTE 02.37.83.62.84 ZI la queue de l'hirondelle.	Fermé	Fermé	9h00/13h00 14h00/18h00	9h00/13h00 14h00/18h00	9h00/13h00 14h00/18h00	9h00/13h00 14h00/18h00	9h00/12h30
MAGNY LES HAMEAUX 01.30.47.14.75 ZA de Gomberville Route de port royal	9h00/13h00 14h00/18h00	9h00/13h00 14h00/18h00	Fermé	Fermé	9h00/13h00 14h00/18h00	9h00/13h00 14h00/18h00	9h00/13h00
ROINVILLE 02.37.31.78.87 Lieu-dit d'Ombreville	9h00/13h00 14h00/18h00	9h00/13h00 14h00/18h00	Fermé	9h00/13h00 14h00/18h00	9h00/13h00 14h00/18h00	9h00/13h00 14h00/18h00	Fermé
Hors SICTOM accès autorisé							

Les déchets que vous pouvez porter en déchetterie :

Les encombrants
Le bois
Les ferrailles
Les vitres, miroirs, récipients en terre, porcelaine et faïence
Les moteurs de motoculteur, tondeuse et outillage (vidés de leur huile et essence)
Les mobylettes et vélos
Les fûts métalliques ou plastiques vides et propres
Les films plastique
Le polystyrène
Les tontes de pelouse, produits d'élagage ou branchages de jardin
Les déblais et gravats issus du bricolage familial
Les plâtres propres

Les vêtements, chaussures, jouets usés
Les papiers, cartons, journaux, livres
Les matériels informatique, hi-fi et vidéo
L'électroménager
Les huiles végétales
Les radiographies
Les extincteurs
Les aérosols ayant contenu des produits toxiques
Les piles et batteries
Les tubes fluorescents
Les huiles de vidange
Les peintures, vernis et solvants
Les piquants de l'usage d'un auto-traitement

Que faire des déchets interdits en déchetterie ?

Les médicaments Chez le pharmacien
Les ordures ménagères Poubelles collectées par le SICTOM
Les bouteilles de gaz Chez le revendeur
L'amiante et l'amiante ciment SITA Villeparisis (77) Tél 01.64.27.93.94 ou POULARD Léves Tél 02.37.21.37.94
Les pneus Chez le garagiste
Les éléments de carrosserie de voiture et de camion Chez le ferrailleur
Les moteurs avec carter d'huile Chez le ferrailleur
Les cadavres d'animaux Contacter un vétérinaire
Les produits explosifs, inflammables Contacter la Gendarmerie ou la Police
Les produits radioactifs A.N.D.H.A. Chatenay-Malabry (92) – Tél 01.46.11.80.00



Du côté des associations

La fête nationale

Nous avons mis la fête nationale sous les couleurs du Sud-ouest et vous étiez environ 70 à partager cet agréable repas. Puis nous avons participé à la retraite aux flambeaux qui nous a conduit sur les bords du terrain de sport pour assister au feu d'artifice. Ensuite, nous nous sommes tous retrouvés pour le bal et avons fini autour de la traditionnelle soupe à l'oignon.



La Brocante

Plus d'une centaine d'exposants ont courageusement bravé la pluie en ce dimanche 7 septembre lors de l'installation. Bravo !! Leur persévérance a finalement été récompensée par une journée agréable. L'équipe de l'OSASC a eu une pensée toute particulière pour notre expert brocante Philippe Bottala, qui a décidé de s'installer dans un autre coin de France.

Nous tenons tous à le remercier pour son travail au sein de l'OSASC et en particulier pour tous les bons conseils qu'il nous a donnés pour l'organisation de notre brocante annuelle!! Merci Philippe et bon vent !!!



Nos prochaines activités :

Le calendrier des prochaines activités n'est pas encore défini, rendez-vous sur le prochain écho boinvillois et dans vos boîtes aux lettres.

Merci à tous pour votre participation toujours pleine d'enthousiasme et à très bientôt.

L'équipe de l'OSASC



Cette année, Boinville jeunesse organisera la fête d'halloween le samedi 15 novembre, les détails de cette manifestation vous parviendront quelques jours avant, dans vos boîtes aux lettres.

Nous espérons vous retrouver nombreux pour profiter de cet après-midi de fête !

BIBLIOTHEQUE POUR TOUS

La bibliothèque municipale de Boinville offre à tous, petits et grands, un grand choix de livres (plus de 3000 titres !) et en plus c'est GRATUIT .

Quel meilleur moyen de se distraire, s'instruire ou s'évader ?

Les écoliers de Boinville en profitent le lundi matin en accord avec les professeurs qui les envoient par petits groupes.

La bibliothèque est tout à coté de la mairie. Les bibliothécaires vous attendent le samedi après-midi de 14H30 à 16H30 . Nous réfléchissons à d'autres heures d'ouverture en remplacement du samedi après-midi (samedi matin 10H30 à 12H30 par exemple) pour attirer un public de lecteurs plus nombreux.

Un petit sondage figure en fin de journal. Merci d'y répondre et de le déposer en mairie.

A TRES BIENTÔT !!





Du côté des associations

LE CLUB DES HIRONDELLES



Mr Deliot « Miss Betterave »

Comme prévu, Les Hirondelles se sont rendues, le 27 avril au déjeuner spectacle à la Distillerie à Garancière en Beauce, où « Miss Betterave » a été élue.

Du 10 au 16 juin en route pour les Alpes. Bon pied bon œil 47 Hirondelles, sont parties pour **EMBRUN**. Logées dans un ancien Manoir, ce fut le point de départ vers le lac de Serre Ponçon, la visite de Briançon, Le Queyras, les Demoiselles coiffées, Sisteron et St Véran où elles ont croisé «La Carte aux Trésors» émission de France 3 diffusée le 4 septembre.

Beaucoup d'entres elles se sont reconnues à la télévision...



Le 7 juillet le repas de fin d'année a réuni 64 personnes, avant des vacances bien méritées.

Nous avons aussi notre rentrée.

Le 1er septembre fut la rentrée pour 46 hirondelles.

**Prochaine date à retenir :
le 16 novembre
pour le LOTO**

Le Club étant ouvert à partir de 50 ans venez nombreux !



Infos diverses

Précautions contre les vols par fausse qualité...

Les services de sécurité de la Préfecture des Yvelines ont constaté, ces derniers temps, plusieurs vols commis **par de faux agents de l'État ou de faux ouvriers**.

Ces personnes abusent de la confiance de leurs victimes, principalement des personnes âgées ou particulièrement vulnérables.

 **Pour votre sécurité quelques conseils à suivre** : vérifiez l'identité de

la personne qui frappe à votre porte: méfiez-vous des **FAUX** employés EDF-GDF, de la Poste, de France Télécom, des sociétés de distribution d'eau, des **FAUX** policiers ou autres usurpateurs.

 **Dans le doute**: demandez leur leur carte professionnelle, ils doivent vous la présenter.

Soyez également vigilants envers les personnes susceptibles de vous proposer des services à domiciles

Ne recevez pas de démarcheurs à domicile si vous êtes seul(e)

Ne signez aucun document surtout lors d'un démarchage. Sachez que pour tout démarchage à domicile si vous avez signer un document vous avez sept jours de réflexion pour vous dédire.

 **Au moindre doute**, (par exemple non présentation de la carte professionnelle, si vous l'avez exigée, etc...) **n'hésitez pas à alerter les services de la gendarmerie en composant le 17.**

Comité FNACA

Le comité FNACA d'Ablis organise un déjeuner dansant

le dimanche 5 octobre à midi

Salle polyvalente d'Ablis

Animé par l'orchestre Jean Pierre MARAIS

Prix adulte : 31€ Enfant : 15 €

Réservation auprès de :

Mme ROBICHON

4 rue du Moulin à Vent

78660 BOINVILLE LE GAILLARD

Tél : 01.30.59.13.43

ANNONCES

Carrefour recrute... Vous pouvez entrer en contact avec Dominique Peltier, directeur de l'hypermarché, en téléphonant au 01.30.46.50.50 ou en envoyant un courriel à dominique_peltier@carrefour.com.



tous les messages et annonces à adresser au journal peuvent être déposés dans la corbeille qui se trouve au secrétariat de la Mairie

Questionnaire sur les horaires d'ouverture de la bibliothèque

NOM : PRENOM :

Je peux aller à la bibliothèque (*cocher la case choisie*) :

- le samedi de 14H30 – 16H30
- le samedi de 10H30 – 12H30
- le matin ou l'après-midi
- autre proposition :



.....
.....
.....